



DISTRICT DE L'ARIÈGE
DE FOOTBALL



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Réunion du 30 Mai 2024 (en visioconférence)

Procès-Verbal n°9 (Sous réserve d'approbation du Comité Directeur)

Saison 2023/2024

Président : TOURECHE Karim

Présents : ACHAARAOUI Mohamed
BOULBENE Charles
FONTAINE Jérémy
LAFFITTE Florian
LAUR Charlène
MELET Thierry
PEREIRA DA SILVA Jean-Michel
PUJOL Jean-Claude
RAYMOND Michel

Excusés : GIRARDIN Jean-Philippe
GONZALEZ Manuel

La séance est ouverte à 18 h 40.

Ordres du jour :

- Validation des classements
- Préparation du Rassemblement de fin de saison du 7 Juin
- Suivi Jeune arbitre à potentiel
- Informations diverses

⇒ Validation des classements pour chaque catégorie :

MM. FONTAINE et PUJOL quittent momentanément la réunion – étant arbitres en activité.

Le point est fait par catégorie en tenant compte des notes terrain (2 observations terrain : 1 dans notre district et 1 dans l'Aude), d'une note test physique, d'une note CDA et d'une note suivi théorique.

Les affectations pour la saison à venir 2024-2025 tiennent compte des éléments ci dessous :

- Les 5 premiers de la catégorie A sont promus automatiquement dans la nouvelle catégorie ELITE au 01/07/2024 sous réserve d'une note théorique de 14/20
- 2 descentes de 2 arbitres en fonction du classement de la catégorie A en catégorie B et 2 montées de la catégorie A en catégorie B
- 1 descente de la catégorie B en C et 2 montées de la catégorie C en B

Les classements sont validés à l'unanimité pour présentation au rassemblement du 07 Juin : les arbitres changeant de catégorie pour la saison à venir seront contactés individuellement

Nous sommes dans l'attente des résultats des arbitres de ligue qui pourraient avoir une influence directe sur l'effectif de la catégorie A : cela sera si besoin traité dans le cadre d'une nouvelle CDA que nous organiserions.

⇒ Préparation du Rassemblement de fin de saison du 7 Juin

En raison des élections européennes du 9 Juin, les différentes mairies sollicitées ne pouvaient mettre à disposition leurs salles ; de ce fait, celui-ci se déroulera au sein de la Maison des Associations, à Pamiers.

M. TOURECHE interroge les différents membres présents afin de savoir qui pourrait être disponible pour les formalités logistiques : MM. BOULBENE et RAYMOND répondent par l'affirmative.

M. PUJOL doit contacter trois arbitres dont la C.D.A. est sans nouvelles

⇒ Suivi jeune Arbitre à fort potentiel

xxxxxx, qui a été observé par Charlène LAUR sur une rencontre de U14 le week-end dernier, a démontré un fort potentiel., qui doit être confirmé sur des rencontres à enjeu pour constater sa marge de progression ; si celle-ci est significative, il pourra bénéficier du dispositif de promotion accélérée à compter de Janvier 2025.

⇒ Informations diverses

Un rappel sera fait aux arbitres sur la gestion des matchs amicaux et sur la nécessité de bien respecter le protocole mis en place en s'assurant que les clubs aient bien déclaré les rencontres.

La séance est levée à 20 h 20.

Le président de la C.D.A.

Karim TOURECHE

Le secrétaire de la C.D.A.

Jérémy FONTAINE

